

LE COURRIER DES VERNOIS

16

**Concours photo
« mon regard sur Verny »**
Envoyez vos photos à
mairie.verny@wanadoo.fr
avant le 15 août.

Règlement disponible en mairie, dans Le Courrier
des Vernois n°15, sur www.verny.fr/concours-photo-2011



ÉDITO

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière a toujours fait partie de nos priorités. Une commission spéciale analyse les différents points noirs et priorise les différentes actions.



Cette année scolaire se termine merveilleusement bien puisque ce sont deux excellentes nouvelles qui nous sont annoncées. En séance du 16 juin, les Conseillers généraux ont voté la vente du parc du Château à la commune de Verny ainsi que la construction d'un collège selon la procédure partenariat public-privé (PPP) pour la rentrée 2014.

Ce plaisir, je veux le partager avec vous et ne pas le gâcher en imaginant la responsabilité et le travail supplémentaires qui en découleront.

Je sais que ce parc sera le bonheur de tous et que les parents et notre jeunesse apprécieront le collège.

Ainsi, les promesses ont été tenues. Il est vrai que le conseiller général du canton et la municipalité n'ont eu de cesse de défendre ces projets, et voient ainsi Verny confortée dans son rôle de bourg centre, chef-lieu de canton.

A présent, l'été est là avec ses paysages, ses senteurs, ses saveurs, les sons qui lui sont propres.

Cette saison nous offre une parenthèse, une rupture par rapport au quotidien, une légèreté et la détente indispensable à notre équilibre. Goûtons aux plaisirs de l'été, que ce soit ici ou ailleurs.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous de belles et bonnes vacances.

Ne manquons pas cependant d'être attentifs en cette période estivale à notre voisinage. Certains sont bien seuls et le seront encore tout l'été. Un geste, une parole, une visite, un simple sourire seront toujours appréciés.

Bien sincèrement

Votre maire :
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine
Conseillère Régionale de Lorraine

Chaque année donne lieu à un nouveau programme absorbable par le budget de l'année. Ce programme peut être subventionné à raison de 30% par les fonds spéciaux du conseil général approvisionnés par les amendes de police. Cela a été le cas des programmes de 2009 et 2010, cela le sera également pour le programme 2011.

En 2009 deux points ont été mis à l'étude: l'entrée de ville côté nord où des vitesses excessives étaient régulièrement constatées. Un îlot de sécurité et un renforcement de la signalisation du passage pour piétons ont donc été créés rue de Metz. Un plateau a été posé sur la rue de Lorraine, artère large et droite favorisant la prise de vitesse des usagers. Parallèlement, un indicateur de vitesse a été acheté pouvant être disposé aux différentes entrées de ville. En collaboration avec

la commune de Pournoy la Grasse, la rue de la Fontaine a été interdite aux poids lourds dans le sens Pournoy - Verny.

En 2010, plusieurs endroits dont les abords du groupe scolaire ont été aménagés par des barrières et un marquage au sol (carrefour des Chenevières, bande discontinue devant la poste, passages pour piétons, places de stationnement...)

En 2011, la commission a émis le projet de sécuriser la rue du Moulin, lieu très fréquenté par les enfants, par la pose de coussins berlinois. Le carrefour Chenevières/Moulin est également à l'étude, une décision définitive sera prise après consultation des riverains.

Il reste encore beaucoup à faire, nous en sommes bien conscients mais notre démarche de sécurisation du village est éche- lonnée dans le temps.

Deux réalisations d'envergure concernant la sécurisation des entrées de ville verront le jour les prochaines années, la création de deux ronds-points :

- le rond-point nord qui desservira le lotissement des Bagrasses et le futur supermarché
- le rond point sud qui desservira le futur collège.

D'autres points noirs existent encore et seront prochainement à l'étude :

- Les abords du groupe scolaire mais rien ne pourra être fait avant la fin des travaux de la future gendarmerie
- Le carrefour rue Nationale/Chenevières
- Le carrefour de la Mairie
- Les trottoirs rue de la Gare
- Création d'une zone 30 Orceval/Château

PRINTEMPS DES ASSOCIATIONS

C'est devenu habituel : les associations vernooises ont présenté leurs activités lors de la journée « culture-sports-loisirs » organisée par le Comité des Fêtes.

Ce samedi 21 mai a débuté sous un soleil radieux par un jogging en famille sur un parcours d'environ 5 km balisé et sécurisé par le Vélo Club de Verny.

Durant toute la journée de jeunes vernoois rencontraient les responsables d'associations pour répondre à des questions en échange du précieux sésame : le tampon leur permettant de compléter la carte de la chasse aux trésors ! Parmi les démonstrations le plus prisées on peut citer le spectacle « Hansel et Gretel » de l'Association les 2 Fées et le parcours initiation VTT proposés près du pigeonnier. Les danseurs de The Texas-Tennessee furent très remarqués également.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une association, la palme d'or du succès revient au service de secours et d'incendie. Pour la première fois les sapeurs pompiers de Verny ouvraient leurs portes ce même jour et les visiteurs

furent particulièrement nombreux pour assister aux présentations de matériel et aux différentes manœuvres. On retiendra surtout la démonstration de secours routier avec désincarcération, l'extinction d'un véhicule en feu ainsi que la descente en rappel effectuée par le GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Perilleux) depuis la grue du chantier de construction de la gendarmerie.



Bravo à toutes
les associations



Fête de la musique : 3e édition

Les organisateurs - La Pétanque Vernooise et Verny Musiques Actuelles - avaient prévu d'utiliser la Cour du Château comme à l'accoutumée mais avec la mauvaise météo il a fallu se replier à l'abri dans la salle du centre socioculturel Faber.

Les premiers à investir la scène furent des élèves du collège Georges de la Tour venus présenter un spectacle préparé avec leur professeur d'éducation musicale Élisabeth Grunfelder, présidente de Verny Musiques Actuelles.

L'atelier scène de Verny Musiques Actuelles, encadré par Pierre Henri Maillard prit le relais. Ces jeunes musiciens ont donné le maximum d'eux mêmes avant de laisser la place à un groupe de rock de l'École de musique de Champigneulle, dirigé par le même professeur.

Profitant de la scène ouverte le musicien vernoois M. Cunin interpréta ensuite de nombreux airs festifs en solo à l'harmonica.

Après la pause casse-croûte, la soirée se termina avec la remarquable prestation de trois chanteuses de la Pop Academy de Nancy: Coralie Vuillemin, Pia Salvia et Maria Fajardo, accompagnées par des musiciens de Music Academy International Nancy.

L'enthousiasme du public incita Fabrice Ach - directeur de l'école de Musiques - à monter sur scène avec Pierre Henri Maillard et deux autres musiciens pour « faire un bœuf » c'est à dire improviser un dernier morceau.

Rendez vous l'année prochaine !

BILAN FINANCIER

Nous avons été élus sur la base d'un vaste programme, nous avons assumé ce programme dans un souci de maîtrise budgétaire.

Quand nous sommes arrivés en fonction en 2008, le budget comportait un déficit de 365 000 €, déficit du essentiellement aux terrains de sport (foot et tennis). Ce déficit était compensé par une ligne de trésorerie qu'il fallait à terme transformer en emprunt.

Les grandes réalisations que sont l'extension de l'accueil périscolaire et la nouvelle rénovation de l'école nous ont obligés à contracter un emprunt de 700 000€ en 2009. 4 petits emprunts se terminant cette année, la période était favorable au niveau des taux d'intérêts.

Cet emprunt a bien sûr des conséquences financières importantes (hausse de 24 700€ des intérêts de la dette dans le budget de fonctionnement entre 2007 et 2010).

L'impôt représente 37% de nos recettes de fonctionnement, c'est notre seul levier pour augmenter nos recettes. La taxe d'habitation représente 17% de nos recettes.

Les dotations de l'état, et dans une moindre mesure celles du département, représentent

52% de nos recettes et la tendance actuelle est le gel de celles-ci, le coût de la vie ne sera donc plus amorti.

Ce qui oblige à terme les communes à utiliser les deux leviers que sont l'augmentation des taxes et la réduction des dépenses.

Comme toutes les communes du syndicat d'assainissement, nous avons eu une mauvaise surprise cette année : une taxe sur les eaux pluviales de 14 000€ par an avec un arriéré sur deux ans, ce qui nous fait prévoir au budget 28 000€ supplémentaires.

Au titre des fonds départementaux, de la Taxe professionnelle, la commune touchait une dotation de 60 000€ de la centrale de Catte-nom. Si nous touchons encore cette somme pour 2011, celle-ci est remise en cause pour 2012.

Il est question de redistribuer cette somme à un fonds pour des communes défavorisées dont nous ne ferions pas partie. Mais nous sommes encore dans l'incertitude.

Mais si tel était le cas, nous perdriions près de 7% de nos recettes ...

Pour toutes ces raisons, il nous a paru plus sage d'augmenter les taxes d'une manière mesurée (2,5%), ce qui ne représente que 10 000€ de recettes supplémentaires à la commune (7,25€ par habitant). Verny n'est pas assommé par l'impôt si on fait la comparaison avec quelques communes de Moselle équivalentes.

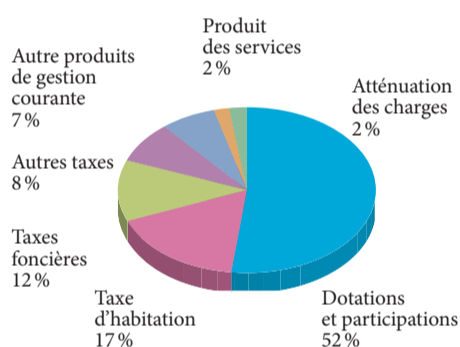
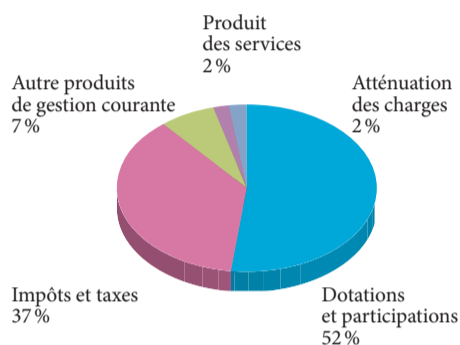
Par ailleurs, nos dépenses de fonctionnement sont restées stables entre le budget 2010 et le budget 2011.

La réforme de la TP aura des conséquences sur vos feuilles d'impôts locaux. En effet, la partie départementale sera reversée à la commune et dans une moindre mesure à la communauté de communes.

Mais la commune ne recevra pas toute cette somme. Les communes ne devant pas toucher plus qu'elles ne touchaient l'année dernière, le surplus sera versé à un fonds de compensation qui alimentera les communes perdantes après la réforme.

Le taux de la taxe d'habitation passera à 17,04% mais ce taux comprend la partie de la taxe d'habitation que l'on payait antérieurement au département.

Verny est une commune « gagnante » après réforme et en vertu du rééquilibrage, elle doit verser 113 000€ (56€ par habitant) au fonds de compensation.



BILAN RÉUNION PUBLIQUE

Pour la 2^{ème} fois, l'équipe municipale menée par Mme la Maire a choisi de vous rencontrer, vous les habitants de Verny lors d'une réunion publique au centre Faber vendredi 13 mai.

Une quarantaine d'entre vous sont venus nous écouter attentivement présenter les réalisations et les événements animant la commune, ainsi que les projets que chacun

peut voir se concrétiser et ceux encore sous le coude. Sans oublier le nerf de la guerre : comment on finance tout cela en bonne intelligence. Le tout illustré par des vues du village et complété par les questions et remarques du public. La sécurité routière fait encore débat et reste une de nos préoccupations.

Un échange citoyen fort apprécié qui s'est poursuivi autour d'un verre, à renouveler ...

QUI DIT « MERCREDIS RÉCRÉATIFS », DIT...

Léa, Laura, Dominique : Une équipe d'animatrices « 100% dynamique ».

Tous les mois, sous le signe d'un thème principal, elles accueillent nos enfants de 4 à 12 ans toute la journée ou uniquement l'après-midi (horaires 8h - 18h).

Les enfants jonglent entre activités manuelles, jeux de société, jeux collectifs ou encore préparation du goûter. Un goûter salé ou sucré, qu'ils dévorent l'après-midi...

Une sortie par mois est programmée en collaboration avec les périscolaires voisins : Pommerieux, Sillegny et Pournoy La Grasse. Récemment, les enfants ont participé à une journée d'initiation aux activités du cirque. En juin, les enfants se sont affrontés sportivement lors de la journée « Périscimpik » à Altrippe.

Lors des vacances scolaires, l'équipe d'animation propose un programme avec un thème, la 1^{ère} semaine des « petites » vacances (hormis la période Noël - Nouvel An) et au mois de juillet également.

SPÉCIAL ADOS

Pour les 12 - 17 ans, Léa propose et organise une sortie par mois le vendredi soir (sauf exception).

Sorties : Bowling, Cinéma, Crêpes party... ou encore Initiation à la photographie.

Vous pouvez vous rendre au périscolaire « Les Diablotins » pour découvrir ces différents programmes d'animation.



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 19 avril 2011

Décisions :

- Vote du compte administratif 2010 et du compte de gestion
- Vote des taux des taxes locales
- Subventions aux associations
- Subvention d'équilibre - périscolaire
- Vote du Budget Primitif 2011
- Subvention exceptionnelle - spectacle de Pâques
- Création d'une surface commerciale - cession de terrain
- Nomination de M. Boyé, 3^{ème} adjoint, en remplacement de B. Muller
- Suite à la démission d'A. Faber :
 - . nomination de S. Courtois Sené, déléguée à la communication
 - . nomination de J. Xolin au CCAS
- Demande de subvention 2011 au Conseil Général pour la bibliothèque.

Conseil du 17 juin 2011

Décisions :

- Election des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 25 septembre : 5 titulaires (E. Valentin, O. Annen Lacombe, M. Boye, V. Nicolas, J. Xolin) ; 3 suppléants (C. Bricout, S. Courtois Sené, V. Bemer)
- Vente du terrain du futur collège (cession à l'euro symbolique)
- Prime d'été du personnel communal
- Demande de subvention régionale pour la mise en conformité du centre Faber
- Demande de subvention régionale pour l'aménagement d'une grange en halle
- Subvention pour les sorties scolaires (8,50€ par élève) et location de bus
- Travaux de raccordement au réseau public de la nouvelle gendarmerie pour un montant de 14756€HT
- Avenant COFELY : prolongation du contrat de fourniture d'énergie des bâtiments communaux jusqu'au 31 octobre
- Avenant contrat de balayage prolongé jusqu'au 31 décembre auprès de SITA LORRAINE.

Nouvelle activité commerciale

Ouvert depuis juin 2010 au 2 rue de Metz, le garage Pasquali assure l'entretien et la réparation des véhicules de toutes marques. Janvier vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Depuis le mois de mai, ce garage met également à votre disposition une station de lavage en libre service 7 jours sur 7 flambant neuve ! Vous préférez le nettoyage à rouleaux rotatifs ou à mousse et haute pression ? Les deux systèmes sont présents ainsi qu'un aspirateur.

Le propriétaire nous a dit :

« Cette station de dernière génération est particulièrement économe en eau (quelques litres seulement à chaque lavage). Pour le système à rouleaux, ils sont en mousse très souple afin de ne pas risquer de faire la moindre rayure sur votre carrosserie ».



Plan canicule

Pour anticiper un éventuel plan canicule cet été, en cas de fortes chaleurs, des membres de la protection civile et du CCAS (Centre communal d'action sociale) visitent à leur domicile des personnes seules de plus de 66 ans. Cette action permet de prendre de leurs nouvelles et de les sensibiliser, tout en leur distribuant des brumisateurs.

Nous invitons les personnes concernées ou leur entourage à se faire connaître en Mairie, pour une meilleure vigilance.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Elyne VASSON-COPPEY née le 20 mai
Romane PAYSANT-HENNEQUIN née le 18 juin

Mariage

Jean-Marc TOUSSAINT et Delphine PASQUINELLI le 04 juin.

ON EN CAUSE

Prévention des cambriolages

Des consignes de bon sens sont avant tout rappelées tel que verrouiller portes et fenêtres lors de toute absence.

Lors de vos départs en vacances, vous pouvez aussi prévenir la gendarmerie afin d'envisager une surveillance personnalisée de votre domicile. Lors de vos absences, n'hésitez pas à prévenir vos voisins et, de votre côté, informez la gendarmerie de tout mouvement considéré comme anormal dans votre quartier.

Elle ne passe pas inaperçue, la grue en est le témoin

Qui suis-je ?

La nouvelle caserne de gendarmerie, bien sûr, avec ses locaux professionnels et ses logements qui abriteront 19 gendarmes et leurs familles.

Ce nouvel équipement à Verny sera prêt au printemps prochain !



A la sortie Sud du village : un objet insolite !

Qui suis-je ?

Un panneau annonçant la création d'un collège à Verny.

Cette fois, c'est du solide et du concret.

A la rentrée 2014, ce sont 500 collégiens qui pourront fréquenter cet établissement structurant pour notre territoire.



16 juin 2011, une date historique pour Verny

Les conseillers généraux ont voté la vente du Parc du Château à la commune pour 200 000 euros.

Dès que les formalités administratives seront remplies, les Vernois pourront enfin découvrir ce Parc qui leur appartiendra !

Notre école

Les résultats des évaluations de CM2 de cette année sont bons, voire même très bons pour l'école de Verny. Félicitations !

Agenda

- Mercredi 13 juillet, Cour du Château : Fête Nationale organisée par le football club en partenariat avec la municipalité.

A partir de 21h30 : défilé aux lampions.

Tous les enfants y sont invités.

Restauration, buvette et danse.

Feu d'artifice offert par la municipalité.

- Samedi 10 septembre, salle Faber :

Forum des associations de 14h à 18h.

A 18h, pot de clôture en musique.

Information, inscriptions sur place.

Responsable de la publication :

Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Articles et photos : les conseillers municipaux

Mairie de Verny - 6 rue de la Mairie - 57420 Verny

Tél : 03 87 52 70 40 - Fax 03 87 52 42 10

mairie.verny@wanadoo.fr - http://www.verny.fr